



Budget Marceau : les intentions demeurent, les moyens manquent

Montréal, le 22 novembre 2012 - Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) déplore le peu de mesures concrètes en faveur de l'environnement et du développement durable dans le budget 2013-2014 déposé hier par le ministre Marceau.

Malgré les engagements pris par le Parti Québécois pendant la campagne électorale – et renouvelés à l'entrée en fonction de Madame Marois – de réduire de 25 % les émissions de GES et de 30 % la consommation de pétrole pour 2020, les moyens investis pour y parvenir sont décevants.

Réduction de la dépendance au pétrole, transports durables et énergies propres

Le RNCREQ apprécie la création d'un fond de 200 M\$ pour les technologies propres et l'électrification des transports mais regrette que celui-ci représente la seule mesure concrète en matière de réduction de la dépendance au pétrole.

Par ailleurs, « aucune mesure concernant les transports collectifs n'a été prise, déplore Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ. La bonne nouvelle, c'est qu'aucun budget n'a non plus été alloué aux infrastructures routières. » Le Regroupement attend donc l'augmentation promise de la part du transport collectif à la suite de la révision des projets d'infrastructures.

Le RNCREQ prend acte de l'annonce qu'une nouvelle politique énergétique sera proposée prochainement, et constate avec satisfaction que le gouvernement renonce à l'idée d'abolir complètement la hausse des tarifs d'électricité, puisque ceux-ci seront indexés à l'inflation. « Notre électricité de source renouvelable est précieuse et son prix doit le refléter si on veut avoir une approche responsable en matière de consommation, commente Philippe Bourke. Le RNCREQ croit d'ailleurs qu'il y a lieu d'imaginer des façons d'appliquer cette hausse tarifaire de manière à pénaliser la surconsommation et le gaspillage tout en limitant les impacts sur les ménages à faibles revenus. »

Financement du MDDEFP

Dans une lettre adressée au ministre Marceau, le RNCREQ avait exprimé son souhait de voir un accroissement significatif du financement du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), ce qui ne semble pas être le cas. L'intégration du portefeuille de la Faune, doté de 66 M\$ en 2012-2013, complique toutefois la lecture des 273 M\$ alloués au Ministère pour 2013-2014. « Nous attendons des précisions sur les ressources dont disposera effectivement le MDDEFP pour accomplir sa mission », conclut M. Bourke.